25 janvier 2016

UEL

UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES

CES – Dialogue permanent et structuré

Semestre européen 2016

SOMMAIRE

Avant-propos **3**

I. Le Semestre européen **4**

II. Où en sommes-nous ? **7**

II.1. La situation économique de la zone euro et du Luxembourg **7**

II.2. Les défis désormais classiques du Luxembourg **12**

III. Où voulons-nous aller ? **19**

Ce sera donc pour la seconde fois que le gouvernement vient dans cette enceinte du CES pour écouter les réflexions des partenaires sociaux dans le cadre de la procédure dite du semestre européen. Notre intention, qui dépasse en réalité le stade de la simple écoute, est bien de faire du semestre européen un sujet phare du dialogue social où les partenaires sociaux échangent publiquement leurs thèses. Nous regrettons que les contributions respectives des parties en présence n'aient pas trouvé plus d'écho l'année passée alors que pourtant, chacun y avait développé ses thèses en profondeur et sans les raccourcis qui marquent normalement le débat public par presse interposée. En particulier, le gouvernement n'a pas pris position par rapport aux propositions et aux réflexions faites par les représentants de l'UEL au nom des entreprises luxembourgeoises lesquelles avaient été faites précisément dans l'esprit du dialogue et de la concertation prévue dans le cadre du semestre européen. L'UEL se doit de faire ici explicitement référence à ses contributions faites il y a un an qui gardent malheureusement pour la plupart d'entre elles toute leur actualité.

Ceci dit, trois exposés séparés doivent encore se transformer en dialogue constructif où les interlocuteurs présentent une analyse fondée et des pistes de réflexion réalistes, non pas des « wishlists » unilatérales qui ne font que bétonner les barrières idéologiques. Si nous voulons dépasser les blocages et préjugés habituels, c'est ici qu'il faut le faire. L'année passée déjà, nous avions dit que ceci est l'occasion pour remettre sur orbite le modèle économique et social luxembourgeois. Cette fois encore, nous voulons donner notre apport à un dialogue constructif qui pourra évoluer en fonction des discussions que nous mènerons avec nos partenaires.

Nous tenterons cette fois-ci d'élever encore le débat en nous interrogeant, surtout dans la seconde partie, sur les bases mêmes de notre modèle économique et en invitant toutes les âmes de bonne volonté à réfléchir avec nous sur les moyens de préserver le bien-être des habitants de ce pays, de ses entreprises et de ses salariés.

I. Le Semestre européen

Le semestre européen vise non seulement à assurer une meilleure coordination des politiques économiques des Etats membres, mais également à garantir une mise en parallèle, au sein de chaque Etat membre, de la politique budgétaire et de la politique économique. Les recommandations et réflexions qui y sont faites ne sont pas des vœux pieux d'un think tank bruxellois. Ils relèvent de l'essence même de l'Union économique et monétaire.

En clair : celui qui croit pouvoir ignorer les trois piliers de l'actuelle politique économique de cette Union que sont

(i) les besoins pressant en **investissements**

(ii) les **réformes structurelles et**

(iii) la **responsabilité budgétaire**

doit aussi se résoudre à abandonner la monnaie unique à moyen terme.

Ces piliers, déjà nés fin 2014, ont été confirmés par l'édition 2016 de l'examen annuel de la croissance de la Commission européenne. Ils devraient permettre, d'après la Commission, de consolider la reprise et de promouvoir la convergence. *A contrario*, la démesure budgétaire, la baisse des investissements ou le fait de faire l'autruche devant les réformes structurelles entraînera des retombées contraires : la baisse de régime en termes économiques et la divergence grandissante entre pays avec, à long terme, la fin du modèle européen et par conséquent luxembourgeois.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de latitude pour les gouvernements nationaux, et nous allons longuement revenir à nos options typiquement luxembourgeoises. Mais cela signifie qu'il est essentiel, voire existentiel pour un petit pays comme le nôtre qui doit toute sa stabilité économique et sociale à l'ouverture des marchés, d'être un élève modèle dans sa zone monétaire. A défaut de structures économiques sur-performantes et de comptes publics solides et soutenables, le Luxembourg perdrait très vite sa capacité à attirer les investissements et, du même coup, verrait sa performance économique et son capital politique réduit au niveau de ses dimensions démographiques.

Dans son **Examen annuel de la croissance 2016**, la Commission européenne rappelle l'importance stratégique de la convergence économique pour soutenir l'investissement, l'emploi et la croissance. Pour renforcer et consolider la justice sociale - et qui ne soutiendrait pas un tel objectif - nous devons, en Europe et au Luxembourg, investir dans les infrastructures matérielles et immatérielles comme dans le capital humain, attaquer les réformes structurelles afin de moderniser nos économies et rechercher sans cesse une productivité plus élevée afin d'asseoir la croissance sur un pilier qualitatif. Les politiques du marché du travail doivent établir un équilibre entre les considérations tenant à la flexibilité et celles liées à la sécurité ; le chômage des jeunes et de longue durée devrait faire l'objet d'une attention particulière, notamment grâce à une formation initiale et continue efficace répondant aux besoins de l'économie en profonde mutation ; les systèmes de protection sociale doivent être modernisés pour répondre efficacement aux risques présents tout au long de la vie, sans pour autant perdre leur viabilité financière au vu des défis démographiques à venir.

Dans les **Recommandations du Conseil concernant la politique de la zone euro**, nous ne voudrions citer que quelques points essentiels que l'UEL soutient pleinement :

- soutenir la relance, encourager la convergence,
- accroître la productivité, doper la création d'emplois, renforcer la compétitivité,
- améliorer l'environnement des entreprises,
- supprimer les barrières à l'investissement, approfondir le marché unique,
- réduire la dette publique pour augmenter les marges de manœuvre budgétaires ,
- mener des réformes qui combinent,
  - (i) des contrats d'emploi souples et fiables de nature à promouvoir la transition du marché du travail et à éviter un marché de l'emploi à deux vitesses,
  - (ii) des stratégies globales d'apprentissage tout au long de la vie,
  - (iii) des politiques efficaces qui aident les chômeurs à réintégrer le marché du travail,
  - (iv) un système fiscal incitant davantage à la création d'emplois,
  - (v) des systèmes modernes de protection sociale qui aident ceux qui en ont besoin et qui incitent à l'intégration dans le marché du travail, et
  - (vi) des marchés des produits et des services ouverts et compétitifs.

On se rend bien compte, à la lecture de ces documents, à quel point il est faux d'opposer les nécessités économiques aux nécessités sociales et il est très regrettable que le débat public au Luxembourg prenne systématiquement cette forme antagonique. L'idée selon laquelle le progrès social serait l'antithèse de structures économiques à productivité élevée est une idée fausse et handicapante qui hante notre débat politique au détriment de la recherche de nos intérêts communs. Les récents débats sur une fiscalité « juste » des entreprises ou sur une plus grande flexibilité du temps de travail en livrent des exemples flagrants et désolants.

II. Où en sommes-nous ?

Sans surprise, l'UEL ne peut donc que souscrire à ces analyses et recommandations « de bon sens » de la Commission et du Conseil européens. Pourtant le Luxembourg, bien que bon élève en comparaison à d'autres, n'a pas toujours pris la mesure de ses insuffisances.

Les problèmes que l'UEL a décrits ici même il y a exactement un an restent presque identiques.

II.1. La situation économique de la zone euro et du Luxembourg

La situation économique de la **zone euro** ne s'est que peu améliorée, surtout en comparaison avec les Etats-Unis, bien plus dynamiques au point d'amorcer une remontée des taux d'intérêts. Les économies de la zone euro, où les réformes du marché du travail ne sont introduites qu'à doses homéopathique et où le marché unique reste à approfondir, continuent d'être largement inefficaces sur le plan économique et sur le plan social.

Selon les prévisions d'automne 2015 de la Commission européenne, la zone euro connaîtra une croissance limitée à 1,8% en 2016, contre 2,8% aux Etats-Unis ; le PIB en volume de la zone euro n'aura augmenté que de 2,5% de 2007 (dernière année « avant crise ») à 2016 contre quelque 13% aux Etats-Unis. Sur la même période, l'emploi total se sera réduit à raison de 500.000 unités en zone euro, alors qu'il aura augmenté à concurrence de 4,5 millions aux Etats-Unis. On voit à quel point les mondes économique et social sont les deux revers d'une même médaille.

Les incertitudes, voire les inquiétudes de l'an dernier se sont confirmées et aggravées : un contexte géopolitique mouvant, les menaces terroristes, la situation politique dans les pays périphériques de la zone euro, la forte volatilité des marchés financiers dopés par une politique monétaire accommodante ou encore les doutes sur la croissance économique en Chine. Cela signifie que nous aurons également à l'avenir des soubresauts en matière de croissance économique et qu'il est illusoire de se baser sur un « steady state » sans crises ou chocs externes.

Tout au plus peut-on voir que les taux d'intérêts bas, les prix du pétrole et des matières premières au plus bas ainsi que le cours de change euro/dollar font timidement leur œuvre de dopage de l'économie européenne. Un retour à plus de croissance dans certains pays du sud européen serait vraiment le bienvenu, même si là-encore des menaces politiques se pointent avec les succès électoraux déjà enregistrés ou prospectifs de forces eurosceptiques, voire anti-européennes. En tout cas, jusqu'à présent, ni les entreprises, ni les citoyens européens n'ont pu profiter à suffisance de ces trois « ballons d'oxygène » qui pourtant vont un jour se retourner plus ou moins brutalement.

Le **Luxembourg** se permet entretemps, selon les données de la Commission européenne, une croissance du PIB en 2015 de 3,1 % en 2015 – à comparer à 1,6 % pour la zone euro dans son ensemble[1]. Nous allons nous pencher en détail sur la nature de la croissance économique dans notre pays plus loin dans l'exposé.

Nos chiffres de croissance sont fièrement arborés par le gouvernement, jalousement suivis par nos voisins et servent d'arguments à de spectaculaires revendications syndicales. En réalité, ces chiffres cachent le fait que nous n'avons toujours pas retrouvé la productivité d'avant la crise. Depuis près d'une décennie, le Luxembourg se paie le luxe d'un décrochage de la productivité couplé à une augmentation constante des salaires et des emplois (voir graphiques 1, 2, 3 et 4). Le corollaire en a été la réduction du Revenu National Brut par résident depuis 2007. La spectaculaire croissance de la masse salariale qui s'ensuit fait le bonheur du trésor public. Entre 2007 et 2014, la quote-part des salaires dans le PIB est passé de 46,8% à 49,1%, la part des excédents bruts d'exploitation régressant de 41,8% à 39,3%. Et il y en a qui s'étonnent de ce que la contribution de l'impôt salarial augmente de façon disproportionnée. Fin 2014, la productivité horaire demeure inférieure à son niveau pré-crise : sept ans sans la moindre percée au niveau de la productivité, au contraire. Toute notre croissance provient dès lors exclusivement de l'emploi, nous y reviendrons.

[1] Au passage nous aimerions que le gouvernement soutienne toutes initiatives pour améliorer la qualité des chiffres statistiques et éviter ainsi les révisions périodiques des séries dont l'amplitude rend l'analyse économique très difficile.

Graphique 1 : Evolution de la productivité[2] apparente et des salaires réels[3] (base 100 en 2007)

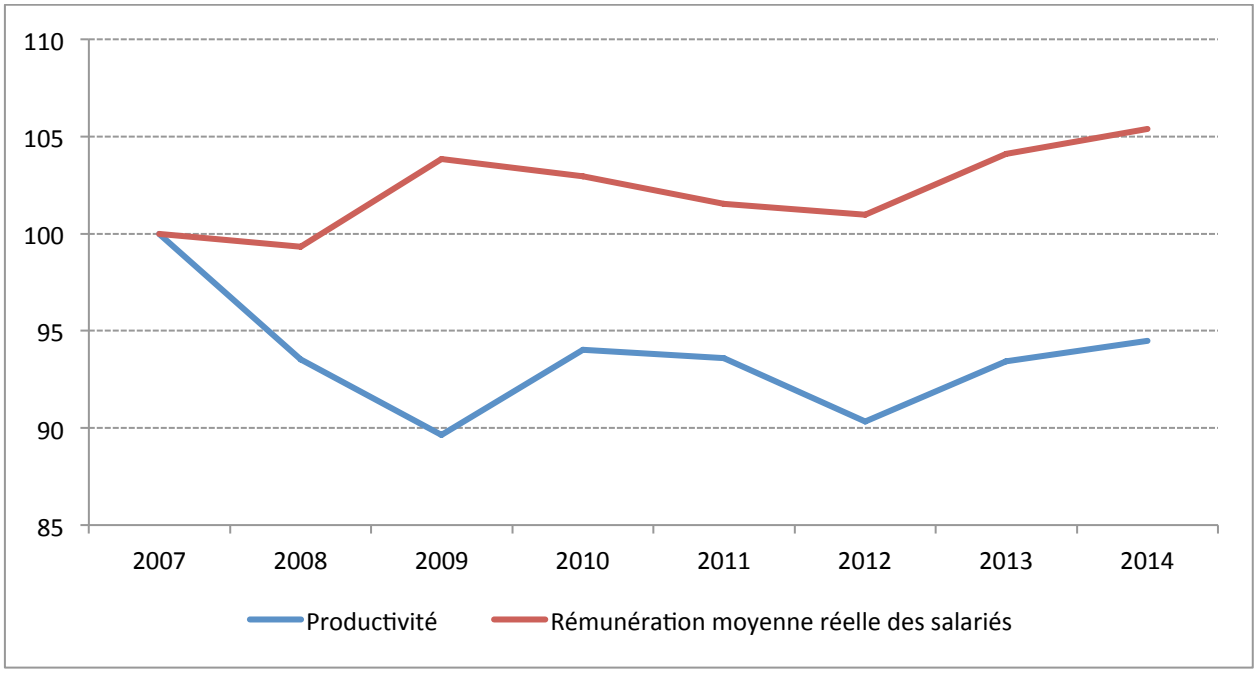

Source : Statec

Note : Productivité apparente en volume et rémunération moyenne déflatée par l'indice des prix à la consommation national

Alors que le graphique 1 illustre à quel point le parallélisme nécessaire entre salaire et productivité fait défaut …

[2] La grande part relative de notre secteur financier fait que le Luxembourg profite d'un niveau absolu de la productivité qui reste élevé et qui explique notre niveau de vie élevé, mais qui ne change rien à la variation négative de la productivité depuis 2007 qui aurait du entraîner une diminution des salaires qui n'a pas eu lieu.

[3] Les coûts salariaux moyens sont parfois volatils, notamment en 2009 en raison de la forte réduction des heures travaillées (particulièrement dans l'industrie manufacturière, en raison du chômage technique notamment, dans la construction mais aussi dans le secteur financier et des services aux entreprises). Le graphique renferme par ailleurs des mesures purement macroéconomiques de la productivité et des rémunérations moyennes. Comme la productivité, l'évolution de ces rémunérations peut être affectée par d'éventuelles mutations dans le poids relatif des différentes branches de l'économie. A titre d'exemple, une diminution du poids relatif du secteur financier va se traduire par une sous-estimation de la progression générale des salaires, puisque ce secteur se caractérise par des rémunérations moyennes comparativement élevées.

Graphique 2 : Evolution cumulée des coûts salariaux unitaires nominaux (base 100 en 2007)

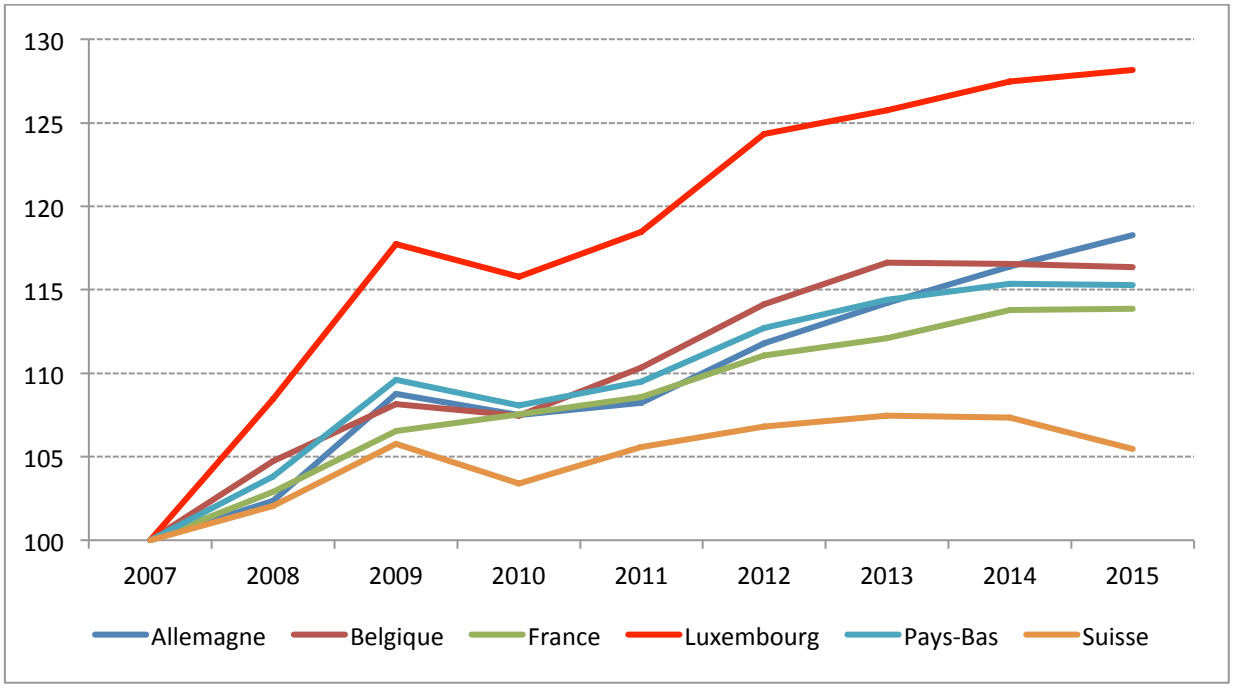

Source : Commission européenne, calculs UEL

… le graphique 2 démontre que cette anomalie entraîne un décrochage de nos salaires de ceux de nos partenaires commerciaux.

Graphique 3 : Progression de l'emploi total, dans le non marchand et dans les branches marchandes (base 100 en 2007)

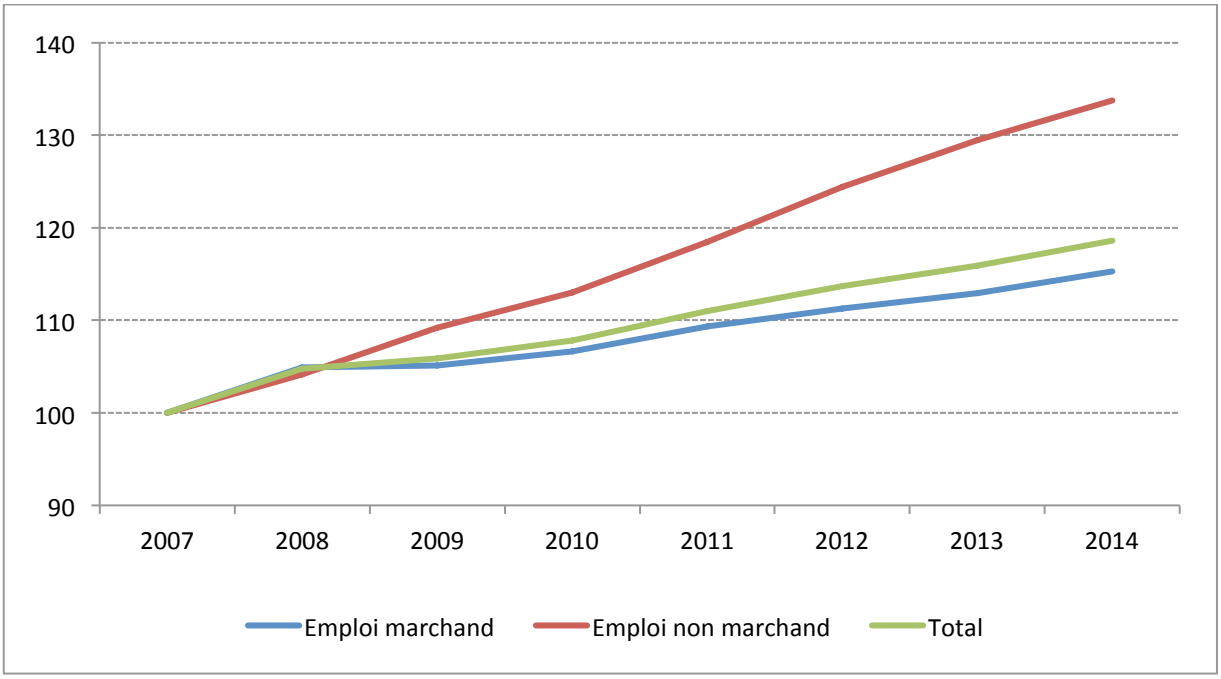

Source : STATEC, calculs UEL

Le graphique 3 démontre que ces dernières années la croissance de l'emploi a surtout été soutenue par la création d'emplois dans le secteur non marchand (administration publique, enseignement, santé et action sociale) où le nombre de salariés est passé de quelque 60.000 en 2007 à 81.000 en 2014, alors que celui du secteur marchand est passé pendant la même période de 273.000 à 314.000 salariés. Ainsi, l'emploi non marchand connaît une progression annuelle plus forte de l'ordre de 4,3% et celle du secteur marchand n'est que de 2%, sachant qu'il revient aux activités économiques marchandes de financer les emplois du secteur non marchand.

Le graphique 4 montre la conséquence de cette évolution qui fait que malgré une croissance économique spectaculaire le revenu moyen par habitant recule.

Graphique 4 : Evolution du RNB par habitant au prix du marché entre 2005 et 2014 (en PPA, UE = 100)

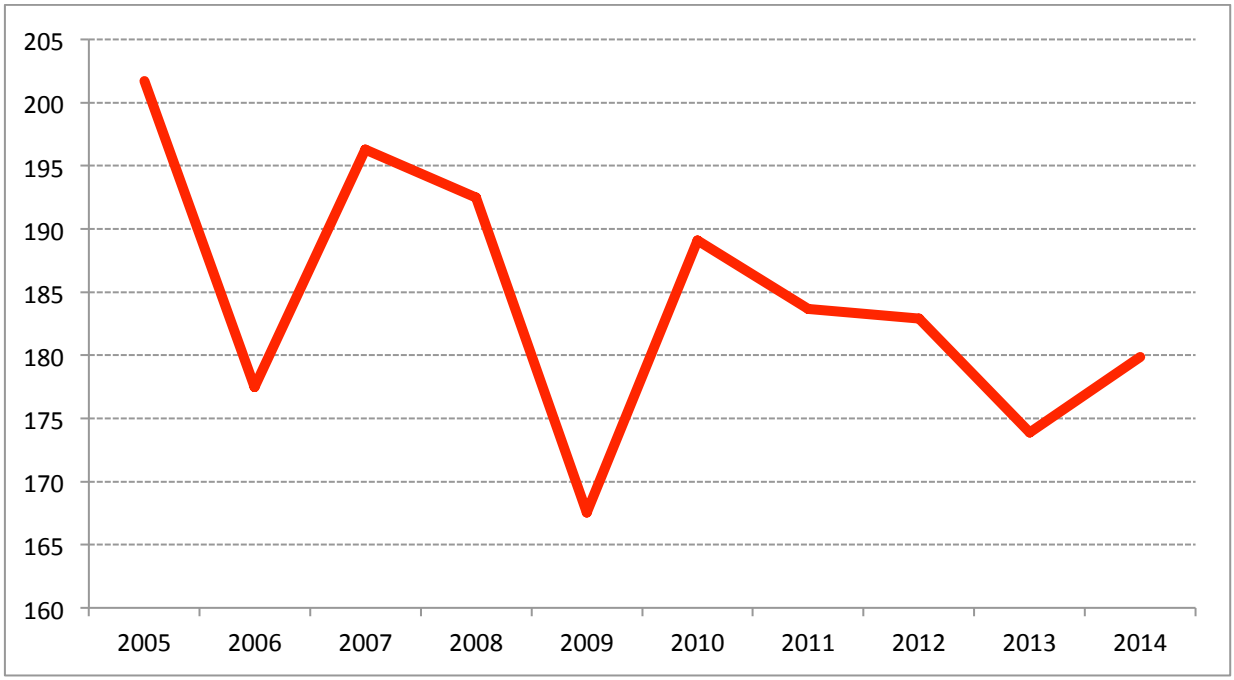

Source : Commission européenne, calculs UEL

Jusqu'à présent en tout cas, l'UEL na pas trouvé d'interlocuteurs pour parler de productivité, ni de son lien avec l'évolution salariale. Manifestement, c'est le sujet qui fâche et qui est maintenant relégué au CES dont le fonctionnement déficient doit garantir qu'il y restera enterré dans l'indifférence générale.

Pourtant, la productivité est le nerf de la guerre. Ce n'est pas l'UEL qui le dit, c'est la Commission et le Conseil européens qui le rappellent dans leurs analyses citées plus haut. Là encore, nous aurons à y revenir.

II.2. Les défis désormais classiques du Luxembourg

L'année passée, l'UEL avait fait l'inventaire des défis essentiels et esquissé les solutions. Nous nous bornons ici à les rappeler puisque tous les raisonnements de l'année passée restent fondamentalement identiques.

Le Luxembourg doit impérativement avoir une stratégie de développement compétitif s'appuyant non seulement sur la compétitivité-coût, mais également sur des éléments hors coût. Ainsi, pour ce qui est de la **compétitivité hors coût**, il est nécessaire d'accroître l'effort de recherche, de combattre les réglementations paralysantes, d'accélérer la simplification administrative et d'améliorer le système d'éducation, de formation et d'apprentissage.

Pour être compétitif, un pays doit disposer d'un système d'éducation et de formation efficace qui tient compte des besoins spécifiques de son économie, sachant également que le niveau d'éducation influe fortement sur le risque de pauvreté. Les efforts accomplis dans le domaine de la formation continue doivent donc être poursuivis, sachant que la formation tout au long de la vie est nécessaire pour maintenir voire augmenter l'employabilité de chacun.

Si la simplification administrative traîne, le gouvernement a certainement fait beaucoup d'efforts louables en vue de la diversification, de l'innovation et de l'installation d'un vivier d'entreprises de haute technologie. Cette diversification doit être accentuée, mais nous ne devons pas oublier au passage les entreprises qui existent déjà - les PME et les secteurs traditionnels notamment. Ce sont eux qui forment en grand nombre le socle de notre économie avec 99,5% des entreprises, 66,6% de l'emploi salarié et 67,9% de la valeur ajoutée (SBA factsheet 2014).

On a déjà souligné le décrochage marqué de la **productivité** depuis 2007 et on se doit de rappeler un des moyens pour y arriver : Travailler plus s'il y a du boulot, ralentir la cadence si le travail fait défaut ou s'il est impossible pour des raisons externes

Renouer avec une progression soutenue de la productivité est d'autant plus nécessaire que le mode de **formation des salaires au Luxembourg** est largement dominé par des automatismes, en premier lieu l'échelle mobile ou la fixation du salaire social minimum. Ces automatismes et le niveau du SSM qui sont uniques en Europe défavorisent l'insertion professionnelle des peu qualifiés et des jeunes, dont la productivité tend à être inférieure au SSM au début de leur carrière. Il est dommage de mettre précisément « hors jeu » les franges les plus vulnérables de notre société.

Certains pays voisins mettent en œuvre des programmes visant à assurer une progression des salaires plus en phase avec la productivité. Il s'agit par exemple de comparaisons systématiques avec l'évolution des salaires chez les principaux partenaires commerciaux (voir la loi de 1996 en Belgique), de l'allégement des cotisations sociales (Belgique, France) ou encore de sauts d'index (Belgique).

En attendant, la résultante de ces deux mouvements, à savoir d'une part le décrochage de la productivité et d'autre part des salaires rigidifiés par des automatismes, est une dérive marquée de nos coûts salariaux unitaires (CSU) illustrée par le graphique 2.

Nous savons bien que malgré les transferts sociaux, il n'est pas facile de vivre avec un SSM au Luxembourg. Une des raisons essentielles à cela est donnée par le prix du **logement** qui a continué à progresser de manière soutenue, ce qui témoigne d'une demande de logements nettement et systématiquement supérieure à l'offre de logements. Dans un tel contexte les charges immobilières pèsent considérablement sur le budget des ménages à revenus plus faibles, avec à la clef des exigences salariales accrues, indépendamment de tous gains de productivité. Mais pour en discuter sereinement, il faut comprendre une fois pour toutes que ce ne sont pas les loyers qui peuvent dicter les salaires. Une telle politique est préjudiciable et cela surtout pour ceux qu'elle entend protéger.

La dérive des CSU s'accompagne d'une détérioration de nos **comptes extérieurs**. Les données illustrées au graphique 5 se rapportent au solde courant et au solde de la balance commerciale, tous deux exprimés en pourcentages du PIB. On constate que la détérioration de la balance courante (de l'ordre de 5 points de PIB depuis 2007) correspond peu ou prou à celle de la balance commerciale sur la même période, cette dernière étant structurellement très

déficitaire. La très forte différence entre les deux balances (plus de 20 points de PIB) est le reflet d'un fort excédent de la balance des services financiers couplé à des transferts de revenus vers l'extérieur en forte croissance. Ce dernier phénomène sera appelé à se développer significativement encore à l'avenir à cause du transfert accru de salaires et prestations sociales (pensions) aux non résidents qui d'un point de vue économique est à analyser comme une ponction de la valeur ajoutée produite vers l'extérieur qui ne générera donc pas une demande supplémentaire auprès des entreprises luxembourgeoises.

Graphique 5 : Evolution du solde courant et de la balance commerciale (en % du PIB)

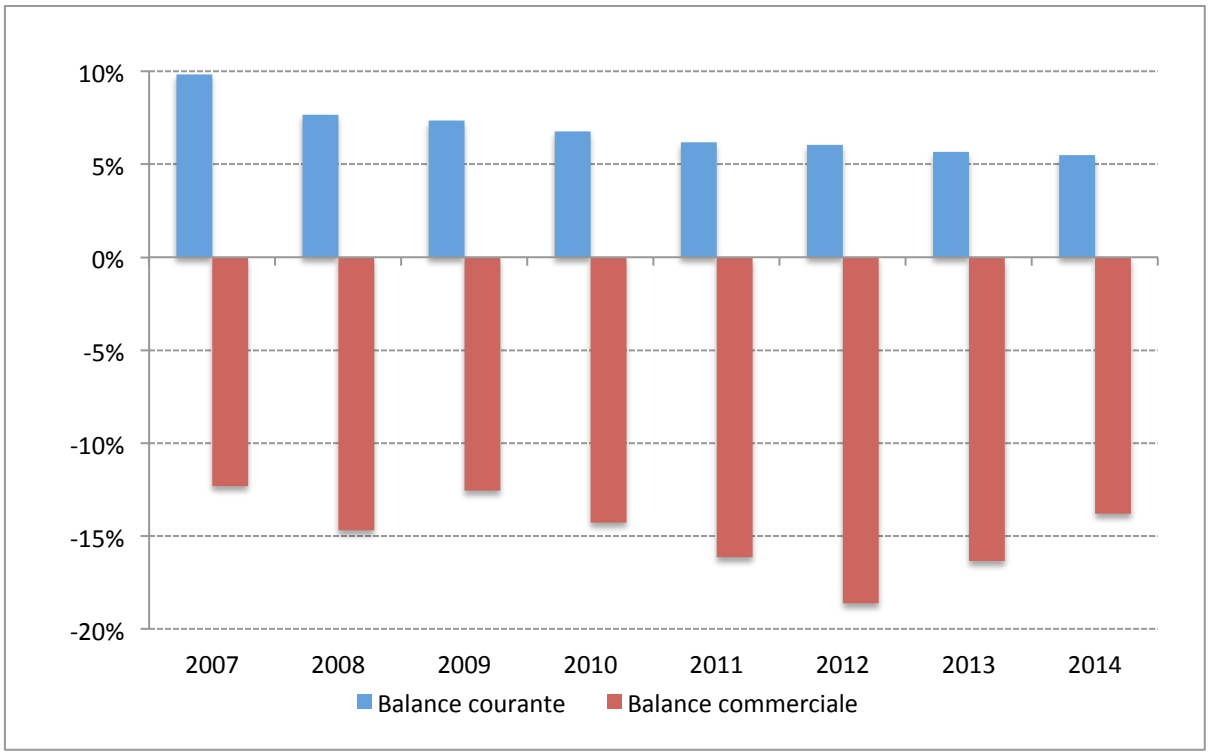

Source : STATEC

Le **paradoxe de l'emploi** luxembourgeois demeure: une progression de l'emploi supérieure à 2% l'an dans les secteurs marchands s'accompagne d'une stagnation du chômage. Les succès récents sur le front du chômage s'expliquent par la conjoncture générale, par la réorganisation de l'ADEM et par une collaboration plus poussée entre l'ADEM et les entreprises, comportant une augmentation du nombre total de recrutement des entreprises via l'ADEM. Ce Partenariat pour l'emploi prévu lors de l'accord du 14 janvier 2015 entre le gouvernement et l'UEL continuera avec notre support appuyé.

La situation de nos **finances publiques** n'a pas fondamentalement changé depuis un an, mais elle ne s'est pas détériorée non plus, ce qui est plus dû tant à la croissance de l'emploi qu'aux premiers résultats du « Zukunftspak ». On notera par ailleurs que l'excédent de nos finances publiques en 2014 s'explique exclusivement par un surplus temporaire et assez artificiel de notre régime de pension (décalage entre les cotisations et les prestations de pension des frontaliers principalement). Rappelons par ailleurs que la procédure des « douzièmes provisoires » mise en œuvre début 2014 a eu un effet modérateur non-négligeable sur l'évolution des dépenses publiques.

Graphique 6 : Soldes des Administrations publiques par sous-secteurs (en % du PIB)

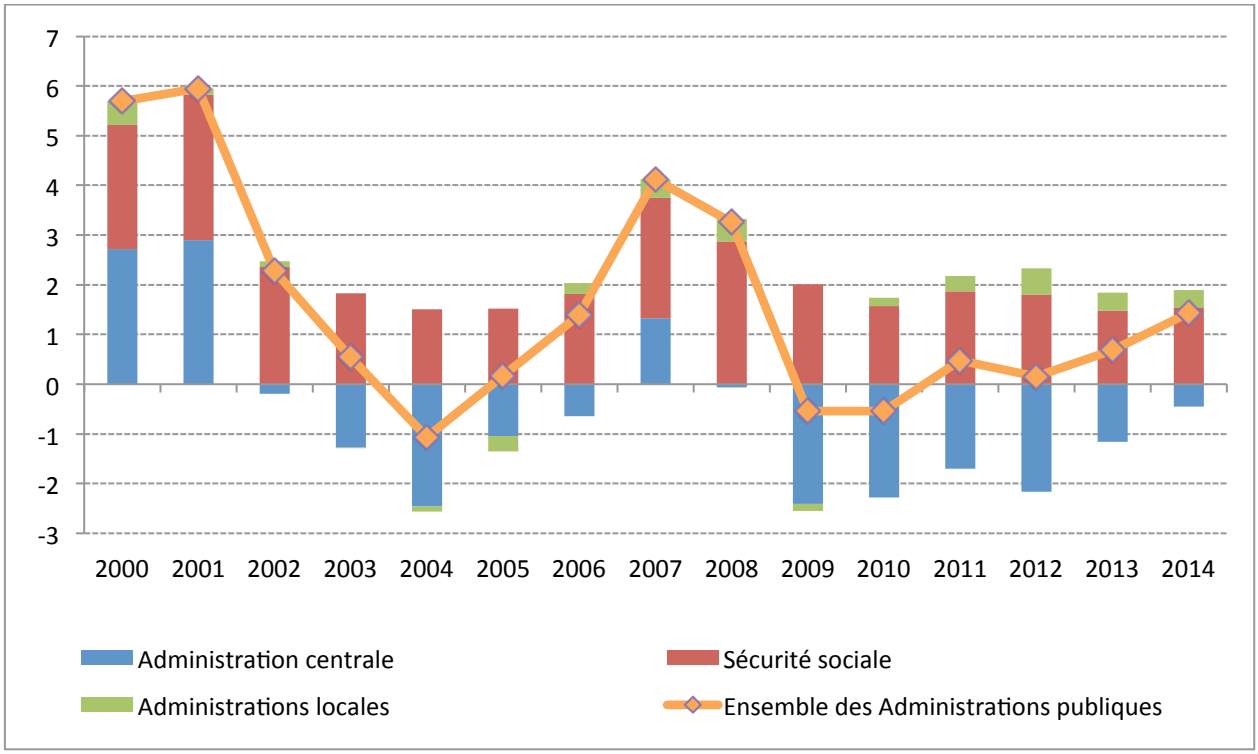

Source : STATEC

Le solde des Administrations publiques est biaisé par les **excédents virtuels et temporaires de la sécurité sociale,** ce qui reste l'une des vulnérabilités majeures de l'économie luxembourgeoise à moyen terme. L'**Administration centrale** continue d'enregistrer des **déficits** significatifs et **persistants,** ce qui s'explique très simplement par le fait que les dépenses courantes des Administrations publiques luxembourgeoises sont extrêmement élevées en comparaison internationale. Ceci est d'autant plus inquiétant au vu des très bons chiffres de croissance enregistrés en 2014 et 2015 qui auraient dû générer un surplus budgétaire

permettant de générer des réserves qui pourraient être utilisées en période de retournement de la conjoncture.

Le vrai défi des finances publiques au Luxembourg se situe au niveau des dépenses qui sont, en termes de dépenses par résident, bien plus élevées pour la plupart des fonctions de l'Etat que dans tous les autres pays de l'UE. Il suit de ce qui précède que la marge de manœuvre du Luxembourg est bien réduite en **matière fiscale**, d'autant plus que la fiscalité au Luxembourg, notamment dans le chef des **entreprises**, est loin d'être aussi avantageuse que l'affirment certaines voix dans le pays, comme le montrent les graphiques 7 et 8.

Graphique 7 : Taux d'imposition comparés des sociétés non financières

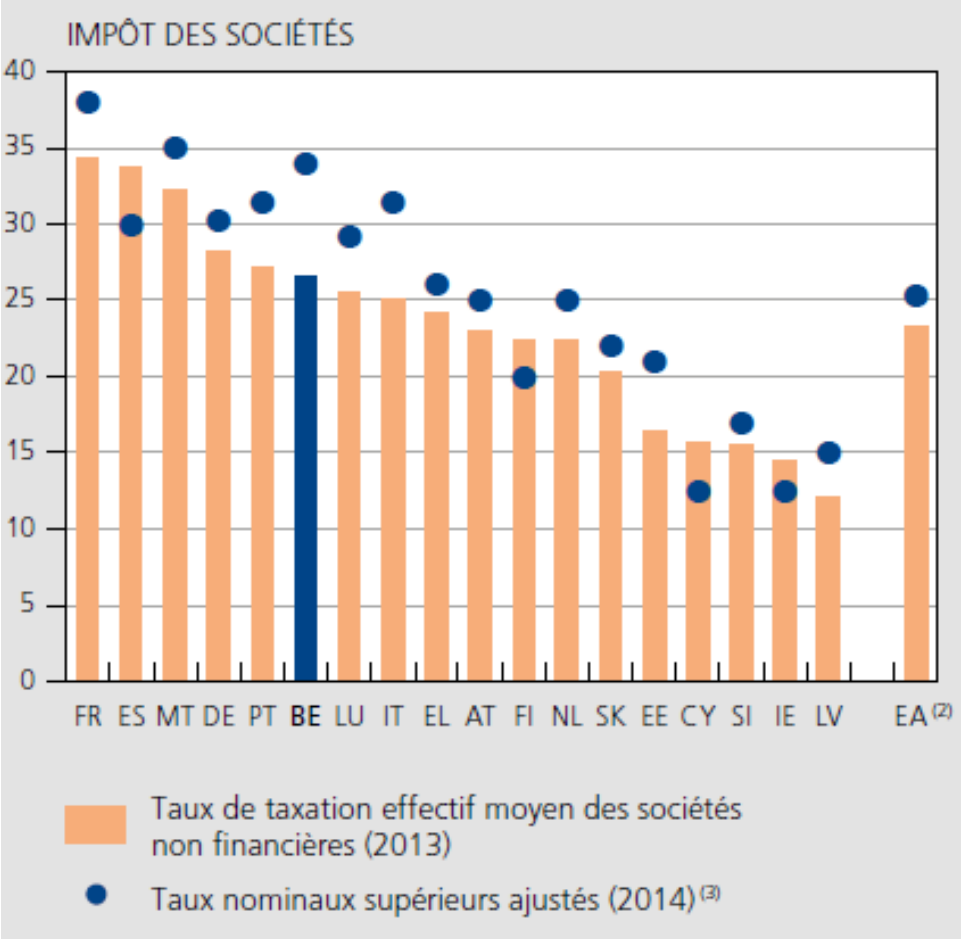

Source : Banque nationale de Belgique

Graphique 8 : Impôts directs courants sur les sociétés en 2014 (en % du PIB)

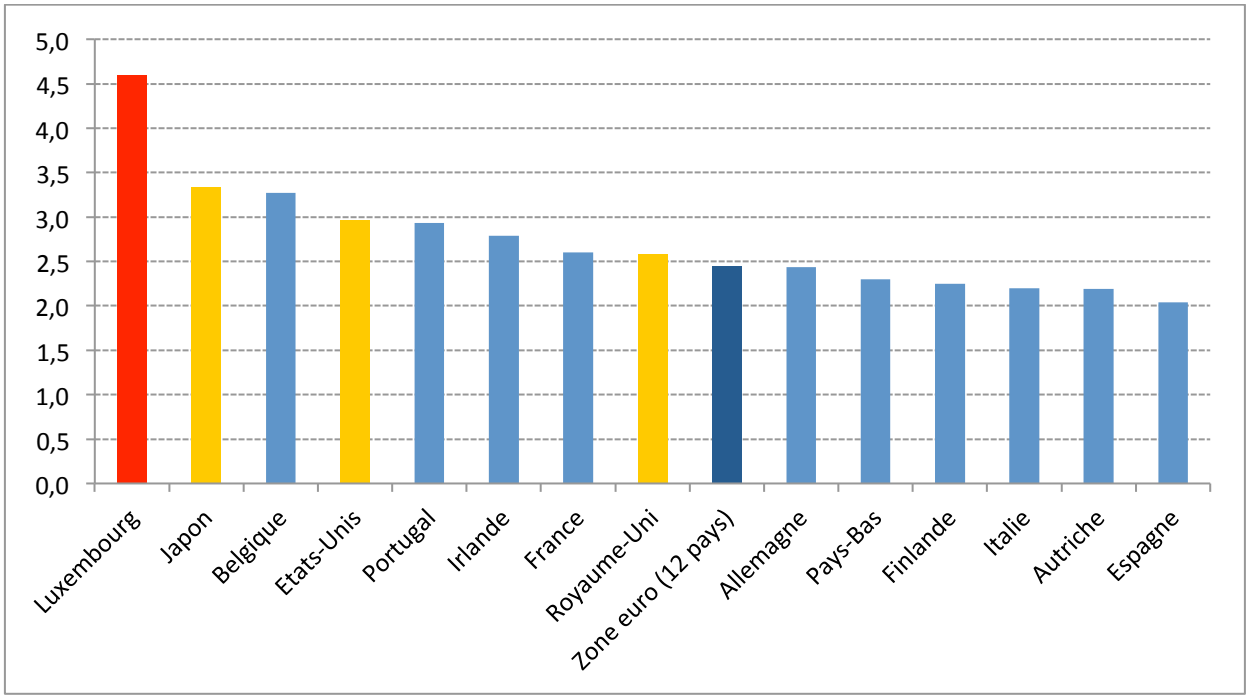

Source : Commission européenne

Face à la tendance internationale d'harmonisation des assiettes et d'augmentation de la charge effective d'imposition, les experts prédisent à l'unisson que la compétition entre les régimes fiscaux des sociétés passera des aménagements de l'assiette vers les taux applicables. Certains Etats européens ont d'ores et déjà annoncé une baisse de leurs taux d'imposition nominaux afin d'augmenter leur attractivité comme lieu d'établissement.

Pour à la fois suivre les mouvements internationaux, garder la charge fiscale globale en équilibre et permettre aux entreprises de planifier leur charge fiscale sans surprise à moyen et long terme, le gouvernement doit impérativement accompagner les mesures d'uniformatisation de l'assiette par une politique volontaire de réduction du taux. A défaut d'annonce d'une baisse significative et concrète des taux, notre pays perdra inévitablement du terrain et risque qu'un nombre d'acteurs majeurs se retirent de notre pays avec pour conséquence des déchets fiscaux majeurs. A l'inverse, un taux d'affichage réduit et des conditions fiscales plus transparentes dans leurs modalités d'application constitueraient un avantage compétitif pour le Luxembourg et permettraient de pérenniser les recettes, voire, au moins à terme, de les accroître par l'attraction de nouvelles entreprises internationales.

De façon très semblable à la question de concurrence fiscale, le financement de nos **prestations sociales** par une contribution accrue doit à tout prix être évité. D'ailleurs l'accord entre le gouvernement et l'UEL consacre ce principe qui est d'application constante dans notre pays depuis au moins 15 ans.

Les importants **investissements publics** prévus sur l'horizon 2015-2018 (budget pluriannuel) sont en phase avec les vues de la Commission européenne et ont été itérativement salués par l'UEL. Nous rappelons ici une idée évoquée l'année passée et reprise du Royaume-Uni, la « *Armitt Review* » : une commission indépendante aide à identifier les priorités en matière d'investissements publics sur un horizon dépassant la durée d'une législature (un horizon de l'ordre de 10 ans par exemple). Une telle approche, concertée avec un aménagement du territoire qui mérite son nom, serait bien plus en phase avec notre modèle de croissance et donnerait à tous les décideurs, mais aussi au public, une visibilité sur l'évolution future de notre pays.

Dans sa publication Actualité & tendances n° 17 consacrée aux investissements publics, la Chambre de commerce montre qu'en 2014, ces derniers ont représenté quelque 3.000 euros par habitant. Au-delà des retombés sur la vie quotidienne du citoyen, les investissements publics renforcent le potentiel productif à moyen terme de notre économie. Ils permettent en outre de contrer plus efficacement les phases de ralentissement économique que le recours aux dépenses publiques courantes. Les investissements publics déploient leurs effets sur un long terme, d'où l'importance cruciale de la sélection dès le départ du projet. Des investissements publics sélectionnés ou mis en œuvre de manière déficiente tendent à affecter négativement les finances publiques et *in fine* les conditions de financement des entreprises. Il importe donc de privilégier en la matière une logique visant les résultats et non les moyens.

III. Où voulons-nous aller ?

Notre pays s'est depuis longtemps habitué à une **croissance économique** que l'on peut qualifier d'**extensive**, c'est-à-dire assise sur une utilisation importante d'espace et de terrains et une progression soutenue de l'emploi reposant à son tour sur un appel important à des travailleurs frontaliers et à l'immigration. Mais tel que décrit plus haut, le Luxembourg se permet depuis une décennie cette croissance spectaculaire sans gain de productivité. En clair, nous produisons des chiffres largement positifs à l'aide d'une consommation en ressources – humaines et autres – toujours plus élevée.

Il ne faut pas être d'obédience écologiste, tel le rapporteur du budget pour 2016 qui a livré des réflexions profondes sur ce sujet, pour se demander jusqu'où un petit pays comme le nôtre pourra pousser les choses. Il qualifie le modèle de croissance luxembourgeois comme celui d'un géant aux pieds d'argile et en décrit les caractéristiques, les risques et les contradictions.

La place financière a été le moteur économique de cette évolution, notre système de pension en est le moteur politique. Le premier a été - et surtout reste - une grande chance pour le Luxembourg, le second est - et surtout sera - notre risque existentiel.

Dans les années 2001-2002, une table ronde sur les pensions, plus connue sous le nom de « Rentendesch », est arrivée à la conclusion aventureuse que la convergence entre les pensions exorbitantes de la fonction publique et celles du secteur privé devait être atteinte essentiellement par un ajustement vers le haut. La nécessité de stabiliser les contributions sociales malgré l'augmentation des prestations a mené à pervertir totalement le système par répartition. Nous en sommes aujourd'hui à contribuer à raison de 24% du salaire au système alors que les retraités en retirent une valeur équivalente au double. Cette multiplication des pains, nous le savons tous, est financée par la croissance de la masse cotisable. C'est ce qui fait que notre système des pensions s'est transformé de système par répartition en système de boule de neige où système de « Ponzi ».

Alors qu'à l'époque le « Rentendesch » avait décrété une croissance future de 4%, la réforme de 2013 estimait que 3%, dont 1,5% de croissance de main-d'œuvre et 1,5% de productivité, feraient l'affaire.

Et depuis lors, les entreprises ont effectivement livré en produisant une croissance moyenne du PIB de 3,5% entre 1990 et 2014. L'Etat y a mis du sien en augmentant ses dépenses bien au-delà de la croissance économique et en créant massivement des emplois bien rémunérés dans le secteur non marchand. Financièrement, le résultat logique de cette évolution est un excédent en liquidités et une dette implicite, c'est-à-dire future, la plus élevée d'Europe.

« *Pour pérenniser le système actuel, nous sommes condamnés à devoir créer annuellement des milliers d'emplois et d'attirer, de loger, de nourrir, de transporter, etc. des dizaines de milliers de travailleurs résidents ou frontaliers supplémentaires et ceci jusqu'à l'infini, afin de pouvoir garantir le payement des pensions venant à échéance dans quelques années et la promesse de pension donnée aujourd'hui aux jeunes qui viennent de commencer leur carrière.* » [4]

En clair, nous devons courir toujours plus vite pour ne pas être rattrapé par la machine infernale que nous avons construite. En attendant nous avons le curieux sentiment d'aller très bien au point que les voix ne manquent pas au Luxembourg pour demander de distribuer des richesses qui sont en réalité chimériques. Au passage, nous sacrifions la jeune génération au profit de celle de leurs parents.

Depuis 2002, les représentants des entreprises n'ont eu de cesse de dénoncer cette grande illusion qui fut cautionnée par tous les syndicats et partis politiques, peut-être à une exception près.

Mais revenons à la croissance ! Pourrions-nous nous en passer ? Les représentants des entreprises seraient-ils soudain contre la croissance ?

La **croissance économique** désigne la variation positive de la production de biens et de services. Dans nos économies sociales de marchés, elle est le moteur fondamental d'accroissement des richesses et dès lors du bien-être de la population. Aucun des grands problèmes de nos sociétés - pauvretés, inégalités, chômage - ne peut espérer trouver de solution sans la croissance. A l'échelle planétaire, elle est le corollaire indispensable à la

[4] Rapport de la Commission des Finances et du Budget, doc, parl. N° 6900 7

croissance de la population qui sombrerait inévitablement dans la misère sans croissance économique.

On lui reproche d'entraîner inévitablement une consommation toujours plus grande de ressources pourtant limitées et donc de n'être pas soutenable. Mais cela n'est vrai qu'à moitié car son moteur principal et indispensable est en réalité le progrès scientifique : les avancées technologiques et d'organisation permettent en permanence des gains de productivité qui peuvent, mais ne doivent pas être consommatrices en ressources. Tout le monde comprendra que les e-mails permettent de passer plus d'informations à plus de destinataires avec moins de ressources que les messages amenées il y deux cents ans avec des diligences tirées par chevaux. Augmenter la productivité consiste à accroître la richesse avec moins de ressources.

Une croissance par gains de productivité est le moyen d'enrichir une population en augmentant le volume du gâteau et en distribuant une part grandissante pour chacun. C'est aussi le seul moyen de générer le progrès social.

A l'inverse, se passer de la croissance, c'est se passer d'un modèle social. Si l'on sait que les dépenses pour prestations sociales - en nature et autre qu'en nature - ont progressé de 56% entre 2007 et 2014 (contre 33% du PIB nominal), on voit qu'un Luxembourg sans croissance serait un pays qui devrait démanteler son système social. En d'autres termes, notre volonté redistributive ne peut pas faire le détour d'une économie performante et productive.

Ou pour citer encore une fois le rapporteur du projet de budget 2016 : « *Le grand dilemme du modèle luxembourgeois réside dans le fait que la générosité de notre État social et notre niveau de vie soient largement dépendants des apports massifs de capitaux étrangers, de niches fiscales sous pression, d'une croissance très élevée du PIB et de la main-d'œuvre étrangère* »[5]. On voit à quel point le slogan « Faire plus avec moins » doit enfin être mis en œuvre en pratique si nous ne voulons pas hypothéquer l'avenir de notre jeunesse.

Pourtant, ce n'est pas la voie actuellement suivie par le Grand-Duché. Notre croissance sans gains de productivité est alimentée par une croissance spectaculaire de la main d'œuvre.

[5] Rapport de la Commission des Finances et du Budget, doc. parl. N° 6900-7

Rappelons dans ce contexte que la réforme des pensions de 2012 table sur une contribution égale de la productivité et de l'emploi - 1,5% à chaque fois - pour arriver à une croissance de 3%. Pour ce qui est de la productivité, nous n'y sommes pas, loin s'en faut.

En d'autres termes : nous augmentons certes en permanence la part du gâteau, mais devons aussi nourrir sans cesse plus de bouches. Logiquement, notre population résidente et celle des frontaliers ne cessent d'augmenter. Nous devons, pour cela créer en permanence l'infrastructure nécessaire et lorsque nous échouons sur ce dernier plan, comme c'est le cas en matière de logement et, partiellement, en matière de transport, les gens vivent la croissance économique comme un appauvrissement. De plus, le nombre de frontaliers et d'étrangers suffisamment qualifiés est susceptible de graduellement se tarir ce qui renchérit les ressources humaines sans contrepartie directe.

Ces phénomènes, pourtant évidents, n'ont guère fait partie de nos débats politiques ces dernières décennies. Pire : les revendications syndicales vont presque toutes dans le sens d'une aggravation de ces phénomènes.

La récente annonce d'une collaboration avec l'auteur américain **J. Rifkin** annonce une prise de conscience, au moins partielle, de ces problèmes. Car si toutes les thèses de Monsieur Rifkin ne pourront être appliquées telles quelles dans le cas particulier du Luxembourg, ses réflexions ont le mérite de lier deux questions absolument primordiales pour notre avenir : la révolution technologique qui s'annonce et l'insoutenabilité à terme de notre modèle de croissance extensif qui fait largement le détour de la productivité.

L'annonce de l'engagement de M. Rifkin dans une initiative « Private Public Partnership », dont la Chambre de commerce, a déjà fait couler beaucoup d'encre, la nouvelle a polarisé. Il n'y a aucun mal à cela car il faut en débattre. Personne ne peut imaginer mettre en œuvre au Luxembourg un Rifkin « prêt-à-porter », un Rifkin top-down, un Rifkin à l'état brut sans remise en contexte. Nous voulons, au contraire, faire la part des choses et accompagner ce travail moyennent un processus participatif, impliquant les entreprises, le monde académique et les autres parties prenantes, et, nous l'espérons, aussi la Chambre des Salariés.

Pour prendre à bras le corps les défis, le processus entamé par le Luxembourg doit permettre de faire quatre choses :

- Premièrement, prendre conscience des ramifications de la révolution énergétique et numérique et de ses épiphénomènes pour s'y adapter.
- Deuxièmement, et en suite logique du diagnostic, poser les jalons d'une croissance plus durable, discussion qui se confond largement avec celle portant sur la productivité.
- Troisièmement, identifier les opportunités, les vecteurs et les sources de croissance de demain, sachant que les efforts en cours, tels que le développement des FinTech, les accents mis sur l'entrepreneurship et la priorité gouvernementale accordée à des secteurs comme les TIC, la logistique, les éco-technologies et les technologies de la santé constituent d'ores et déjà des accents pertinents à cet égard.
- Quatrièmement, repenser l'Etat, son rôle et son mode de fonctionnement (également en termes de productivité) et son interaction avec la société civile et l'économie du partage.

Concernant la théorie dite de la « Troisième Révolution Industrielle », il est crucial de discuter sans tabous ni *a priori* des conséquences de la convergence des TIC, de l'énergie et des transports au sein d'un réseau intelligent. En effet, les piliers que M. Rifkin appelle « l'Internet de la Communication », « l'Internet des Energies Renouvelables » et « l'Internet des flux logistiques et des transports » seraient fusionnés dans un « Super Internet des Objets », une plateforme interconnectée qui va profondément bouleverser l'économie planétaire au cours de la première moitié du 21^{e} siècle. L'Internet des Objets et la Troisième Révolution Industrielle pourraient entraîner des sauts quantiques jamais vus en termes d'efficacité énergétique et donc de productivité, quelque 40% d'ici 2050[6]. C'est une vraie chance pour le développement qualitatif.

Parler de l'Internet des Objets est toutefois tout sauf anodin. Largement aidés par la révolution numérique, de nouveaux modèles d'affaires tels que l'économie de partage, vont se

[6] Selon une estimation donnée par J. Rifkin dans son mémo « Ushering In A Smart Green Digital Global Economy To Address Climate Change And Create A More Ecological And Humane Society » p 12.

développer à une vitesse fulgurante. Cette économie moderne est notamment caractérisée par l'émergence de produits et services se caractérisant par un coût marginal souvent faible, voire nul et donc à moins de croissance en terme de valeur ajoutée. C'est la situation où une unité supplémentaire produite n'induit aucun coût additionnel: le producteur est confronté à un coût fixe donné (le coût de mise en place du nouveau site Internet par exemple), mais les coûts totaux sont étalés, une fois ce coût fixe initial consenti. Chaque unité additionnelle peut alors en théorie être gratuitement fournie et divers acteurs économiques peuvent devenir producteurs moyennant un capital de départ relativement faible qui ne doit couvrir que le coût fixe initial. Et finalement, cela se traduira par une forte réduction du coût marginal de l'énergie suite à sa production décentralisée et à la généralisation du concept des « smart grids ». Les logiciels libres disponibles sur Internet témoignent dès aujourd'hui de ces évolutions. C'est ce qui explique aussi la collaboration de producteurs-consommateurs ou « prosommateurs » sur Internet.

Ce nouveau business model, dit « économie du partage », devrait monter en puissance au cours des années à venir, et ce dans de multiples domaines.

Il en résultera sans doute une certaine remise à plat du modèle économique - et salarial - dominant. Le Luxembourg doit se préparer de manière proactive à de telles éventualités, en se posant d'ores et déjà des questions fondamentales sur le niveau de notre croissance économique et sur le modèle économique à privilégier - un modèle qui doit tenir compte des spécificités luxembourgeoises et qui doit être suffisamment résistant au changement de paradigme économique pour tenir la route dans une économie européenne et mondiale de plus en plus ouverte.

Les impacts de la Troisième Révolution Industrielle, de l'Internet des Objets, de la révolution technologique et de nouveaux modèles d'affaires sur les différents secteurs de l'économie, y compris les secteurs considérés - à tort ou à raison - comme les secteurs « traditionnels », seront immenses. Et ils ne sont pas d'ordre purement économique : le modèle social, la relation de travail traditionnelle entre un patron et un salarié, l'articulation et le financement de la sécurité sociale, et, *last but not least*, le secteur public, censé encadrer cette transformation et fournir des services non marchands pertinents, de qualité et à un coût

abordable connaîtront des bouleversements majeurs. Si l'économie du partage demeure insuffisamment encadrée ou si elle crée des distorsions de concurrence avec l'économie traditionnelle, si le Luxembourg « rate le coche » au niveau de la consécration de l'Internet des Objets, nous ne pourrons plus prétendre générer un niveau de vie aussi élevé à nos citoyens qu'aujourd'hui.

En dépit de ces défis d'envergure, aucune de nos tables tripartites n'a été capable jusqu'à ce jour de s'occuper de la nécessité d'une croissance économique plus intensive et efficiente, c'est-à-dire alimentée par de réels gains de productivité, malgré la volonté de « faire mieux avec moins de moyens » énoncée dans le préambule du programme gouvernemental.

Pourtant, l'UEL voit mal comment un gouvernement aux ambitions écologiques clamées haut et fort pourrait s'opposer à une telle approche qui tente d'assurer à la fois une croissance durable et l'utilisation de nos ressources avec parcimonie. La raison de ces blocages politiques est sans doute la peur d'être confronté à nos contradictions. Car qui veut « faire du *Rifkin* » devra s'arrêter de « faire du *Ponzi* ».

Qui dit productivité, dit efficacité : que ce soit pour l'énergie, pour l'eau propre, pour le transport ou pour le logement, nos projets doivent se détourner dès aujourd'hui d'un modèle quantitatif pour rechercher le progrès qualitatif. Cela commence par un Etat plus efficace qui doit enfin se rendre compte que son gonflement doit cesser et que ses dépenses par tête d'habitant sont exorbitantes. Il doit réorienter ses dépenses courantes de l'administration vers encore plus d'investissement pour préparer l'avenir, d'autant que les investissements publics sont porteurs de croissance future, au contraire de nombreuses dépenses courantes.

Nous ne manquons pas d'atouts pour aller vers ce monde nouveau. Ainsi notre place financière est hautement productive et innovante. Loin d'être mise à mal par le progrès technologique, elle doit devenir un des moteurs de la révolution informatique. Sa transformation - disparition des niches fiscales et BEPS oblige - est aussi une chance de se positionner nouvellement ce qu'elle est résolument en train de faire, notamment via les « fintech ».

Au-delà de la place financière, le Luxembourg dispose d'une panoplie d'entreprises dans les services, le commerce, l'artisanat, l'industrie et dans les quatre secteurs particulièrement

promus par le gouvernement (TIC, logistique, écotechnologies et biohealth) lesquels sont compétitifs dans leurs marchés respectifs et dont l'enjeu sera de saisir les opportunités et de s'adapter aux changements induits par la Troisième Révolution Industrielle.

A titre d'illustration, l'industrie sidérurgique a bien sa place dans ce nouveau projet: qui parle économie circulaire ne peut ignorer que depuis l'avènement de l'aciérie électrique, c'est le recyclage de la ferraille qui domine la sidérurgie européenne. En clair : plus l'Europe est compétitive, notamment par les prix de l'énergie et de la main-d'œuvre, plus le monde disposera d'acier circulaire et sera économe en ressources et en pollution.

Mais surtout, un monde de diversification passe par la création d'entreprises et qui dit création, dit petites et moyennes entreprises. La mutation de notre structure économique implique dès lors de développer l'esprit d'entreprise, de donner aux jeunes l'éducation et le courage de se lancer vers l'aventure entrepreneuriale. Cessons enfin de voir dans l'entreprise le « patron » dont les intérêts naturels s'opposeraient aux intérêts de ses salariés et clients. Toute notre culture dite de « dialogue social » se trouve imbibée au niveau national par cette fausse idée d'une lutte des classes. Ce dont nous avons besoin, ce sont de jeunes entrepreneurs innovants et motivés qui ont envie d'affronter les défis écologiques et technologiques qui vont marquer leur génération.

Pourtant, nous ne sommes pas champion dans cet exercice. La Banque mondiale place le Luxembourg seulement à la 82^{e} place sur 189 selon son indicateur « Starting a business ». Selon la Commission européenne, le Luxembourg compte parmi les cinq pays de l'Union européenne dans lesquels l'esprit d'entrepreneuriat est le moins développé.

Mais sans une culture de start-up, dont les carences en Europe expliquent dans une large mesure le décrochage économique par rapport aux Etats-Unis, nous ne réussirons ni la transition technologique, ni le réamorçage de l'ascenseur social déficient, ni l'intégration des immigrés.

Pour cela, il faudrait en urgence:

- Supprimer les freins inutiles à la création et au développement de nouvelles entreprises pour minimiser le nombre de projets abandonnés.

- Activer des leviers d'amélioration pour faire fructifier ces projets et en faire des succès porteurs de croissance économique et de création d'emplois.
- Cesser la coquetterie politique qui consiste à opposer l'entreprise aux ménages, à répéter qu'elle ne paie pas assez d'impôts, qu'elle empêche ses salariés d'avoir une vie privée épanouie ou encore qu'elle fait faillite frauduleusement à tout bout de champ.

Si nous n'arrivons pas à retourner la tendance au Luxembourg, notre seul salut viendra des entreprises étrangères qui continueront à s'installer au Luxembourg à condition que nous sachions encore leur offrir des conditions d'implantations qui seront meilleures que celles qu'elles trouveront autour de nous ou - Internet aidant - sur un autre continent.

Le « social » de demain ne se construit pas avec les recettes d'hier - qu'on parle des « recettes » en termes financiers ou des « recettes » comme étant des manières de procéder et de concevoir les choses -, ni avec une société repue sans envie de se découvrir un nouvel avenir. Remettre les problèmes aux calendes grecques ne nous permet pas de façonner et de construire l'avenir, mais revient à le subir de plein fouet.